

s'opposaient au contrôle des prix et des salaires. Mais cette nouvelle législature débute à peine que le gouvernement s'empresse de présenter un bill qui ne doit pas simplement nous aider à traverser la crise du pétrole; il s'agit bel et bien d'une mesure permanente de contrôle des prix. Ce premier pas dans le domaine de la réglementation mènera au contrôle d'autres produits, madame l'Orateur., et le cas échéant à la réglementation des salaires. C'est une chose à retenir pendant le présent débat. Le gouvernement s'est opposé pendant la campagne électorale au contrôle des salaires et des prix mais maintenant il invoque le prétexte des difficultés du marché pétrolier de l'automne dernier pour présenter cette mesure en lui donnant un caractère permanent.

Madame l'Orateur, quoi qu'en pensent certains de mes collègues et certains ministres provinciaux, je tiens à féliciter le ministre pour la façon dont il a réussi à se tirer d'affaire et à traiter d'un des sujets les plus complexes et compliqués au monde actuellement, soit l'énergie sous forme de pétrole et de gaz. J'ai passé ma vie à étudier les questions économiques concernant le pétrole, le gaz et les industries énergétiques connexes et je veux être le premier à reconnaître que le ministre a très bien fait son travail. Par contre, il faut dire que certains de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et de l'autre, je l'espère, entretiennent des doutes sérieux sur l'empressement manifesté par le gouvernement et j'ajouterai—de façon maladroitement—à s'orienter dans la voie de la réglementation des prix et des salaires, à quoi en fin de compte aboutira le bill. Alors que j'examine le projet de loi, j'énoncerai certains principes auxquels nous souscrivons tous; ils figurent dans le bill.

● (1600)

Tous les partis en Chambre espèrent que, Dieu aidant, nous aurons à notre disposition de l'énergie pendant plusieurs décennies et que nous serons avantageusement placés dans notre monde concurrentiel pour fournir de l'énergie à de meilleurs prix à tous les Canadiens. Les prix doivent être meilleurs non seulement pour le bien-être des consommateurs et de l'industrie, mais aussi pour attirer des investissements vers notre pays. Nous les attirerons parce que nos ressources énergétiques moins chères encourageront la mise en route des industries des secteurs secondaire et tertiaire. Tous les partis appuient ce principe. Ce projet de loi nous permettra de le réaliser. Cela, nous ne le contestons pas.

J'ai noté avec intérêt que le ministre avait changé d'attitude au sujet du prix du pétrole. La plupart d'entre nous croyons que si le système doit fonctionner, le prix minimal au Canada devra être rajusté au bout d'une certaine période pour qu'il approche raisonnablement les prix mondiaux, sinon des tensions intolérables se manifesteraient dans l'industrie. Le ministre vient maintenant nous dire que le prix doit être beaucoup plus bas. Ce faisant, tous les consommateurs du Canada l'appuient. Cependant, il a ajouté que le prix doit être assez élevé pour attirer au pays les capitaux nécessaires à la continuité des approvisionnements de pétrole, de gaz et des autres ressources énergétiques. C'est là que la sagesse de Salomon doit se manifester.

J'hésite à déclarer carrément que, selon les preuves dont disposent les représentants des régions productrices, le prix de \$6.50 ne suffira pas à assurer du pétrole et du gaz pour l'avenir et ne nous permettra pas de répondre aux besoins des consommateurs et de l'industrie. Je sais qu'au moment où le ministre est entré dans le jeu, il a parlé des

Pétrole

prix mondiaux et des prix payés à Montréal. Il laisse entendre maintenant que le prix devra être très inférieur, ce qui va ravir tous les consommateurs canadiens. Il a même déclaré qu'il espérait que le prix serait assez élevé pour favoriser la production. Personne à la Chambre à mon avis ne peut donc prétendre savoir à quel niveau se situera ce prix le cas échéant. Je suis certain que le ministre estime, comme la plupart d'entre nous, que le prix du pétrole sera à peu près équivalent au prix du gaz nécessaire pour fournir une énergie thermique équivalente. Il en va de même pour les autres combustibles.

Le gouvernement et l'opposition officielle ont accepté le principe de la hausse par étapes, pour éviter à nos concitoyens d'être traumatisés en passant de \$3 le baril, prix que nous avons payé aux Arabes pendant 50 ans pour leur voler leur pétrole, à \$11 le baril. Nous convenons tous que le prix doit augmenter mais qu'il doit y avoir un écart entre le prix mondial et le prix canadien. Il est possible, grâce au bill à l'étude, que ces augmentations soient appliquées par étapes. Cela exigera une consultation permanente entre provinces productrices et consommatrices, quotidienne ou hebdomadaire car la conjoncture évolue rapidement.

Nous sommes également d'accord sur un autre principe. En cette période d'adaptation, au cours de laquelle le prix passe de \$3 le baril à un niveau, encore inconnu, qui sera en rapport avec le prix de l'énergie en général, il faut absolument venir en aide aux consommateurs pour leur éviter le choc de la hausse soudaine des prix internationaux. On a dit ici que le Canada doit beaucoup à la population de l'Alberta et de la Saskatchewan, qui a bien voulu se charger d'assurer une partie de cette assistance financière. Les manchettes des quotidiens du Québec, de l'Ontario et des Maritimes ne disent pas que les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, défavorisées il n'y a que quelques années, aident les Canadiens qui utilisent des produits pétroliers, que ce soit pour leur voiture ou pour chauffer leur maison.

C'est ainsi que ces provinces fournissent 1.3 milliard de dollars par année aux consommateurs situés à l'est de la vallée de l'Outaouais. Elles aident également les autres Canadiens. Les propriétaires de ces ressources fournissent une aide financière aux habitants de l'Ontario comme à ceux des autres provinces consommatrices. La solidarité ainsi montrée par des Canadiens à l'égard de leurs compatriotes consommateurs de produits pétroliers—automobilistes, propriétaires de maisons ou industriels—témoigne de la solidité des liens qui unissent la nation.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Si les provinces de l'Ouest ont bien voulu accepter la tâche énorme de fournir une aide aux consommateurs canadiens de produits pétroliers, aide se chiffrant entre 2.5 et 3 milliards de dollars par année, le bill ne précise pas pendant combien de temps la population de ces deux provinces devra continuer d'assurer cette assistance, étant donné l'épuisement graduel d'une ressource qui disparaît d'heure en heure. Cela m'amène au quatrième principe sur lequel tous les partis sont d'accord, je pense. Lorsque nous avons examiné un bill de ce genre au printemps dernier, on a parlé d'une compensation pour les provinces productrices de pétrole. Le bill du printemps dernier n'en faisait pas mention. Dans le bill à l'étude, malgré tout ce que nous avons pu dire sur l'exploitation des sables pétrolifères et la production de gaz naturel, aucune compensation n'est prévue pour les provinces productrices.